

Valeurs d'exemples

Palmarès régional 2011
de l'architecture et de l'aménagement



AUVERGNE



Union Régionale
des
D'Auvergne

- Allier
- Cantal
- Haute-Loire
- Puy-de-Dôme



Deux ans déjà...

Fort de sa réussite dans le département du Puy-de-Dôme en 2009, « Valeurs d'exemples » s'élargit à toute l'Auvergne en 2011. Voulu par l'Union Régionale des CAUE, ce palmarès permet de révéler la complémentarité et l'exemplarité de la production architecturale et paysagère dans les quatre départements... L'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture et la DRAC ont rapidement adhéré à cette démarche.

Ce palmarès met en évidence l'étroite collaboration qui unit un maître d'ouvrage et un maître d'œuvre, chacun permettant à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur et talent. Les opérations qui ont convaincu le jury de professionnels ont su faire le lien entre l'identité d'un site et la modernité des interventions, pour une qualité d'usage partagée.

L'Auvergne est un écrin naturel depuis longtemps reconnu. Elle a désormais à cœur de montrer qu'elle accueille également une production architecturale, urbaine et paysagère contemporaine, en dialogue avec ce patrimoine. « Valeurs d'exemples » la révèle dans toute son ampleur et sa diversité.

Ce palmarès prouve aussi que le patrimoine bâti et paysager est plus que jamais au cœur des réflexions : maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage ont largement pris conscience de ce potentiel et leurs projets communs s'attachent à le valoriser ou l'adapter si nécessaire aux modes de vie contemporains, cela aussi bien dans les villes que dans les espaces ruraux.

Enfin, la notion de développement raisonné, d'évidence, fait partie des nouveaux enjeux. Densifier les tissus urbains, économiser les ressources, développer les filières locales en choisissant des matériaux et des mises en œuvre adaptés... Loin des modes technologiques, les opérations proposées dans cet ouvrage montrent une Auvergne exemplaire, en architecture, urbanisme et environnement.

« Valeurs d'exemples », à suivre...

Maurice Mestre,
Président de l'Union Régionale
des CAUE d'Auvergne
et co-président du Jury

Jean Frébault,
Président du Conseil de Développement du
Grand Lyon, ancien Directeur de l'Architecture
et de l'Urbanisme et co-président du Jury

Un long cheminement de 18 mois avait abouti, en 2009, à la réalisation de « Valeurs d'exemples », 1^{er} Palmarès de l'architecture et de l'aménagement. Fort de ce succès, le CAUE du Puy-de-Dôme, qui s'était fixé pour objectif une édition biennale, a proposé à ses trois voisins l'organisation d'un palmarès régional.

Parallèlement, la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme évoquait avec ses trois homologues, l'intérêt de prendre une dimension régionale. Les quatre Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine, l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture et la DRAC confirmaient leur envie de participer à une opération de cette envergure.

En octobre 2010, Le Conseil d'Administration du CAUE du Puy-de-Dôme, propriétaire du nom « Valeurs d'exemples », relance son Palmarès de l'architecture et de l'aménagement. Envisagé a minima sur une assiette départementale, le CAUE du Puy-de-Dôme propose par conséquent de l'étendre à l'échelle régionale.

L'assemblée générale de l'URCAUE acte cette ouverture en décembre 2010. « Valeurs d'exemples 2011 » s'ouvre ainsi à de nouveaux partenaires : l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture et la DRAC.

Grâce à son expérience précédente, le CAUE du Puy-de-Dôme assure la « logistique » de l'opération, anime un comité de pilotage avec ses partenaires, favorise la mutualisation des moyens au niveau régional.

Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement

>>> 122 opérations en lice

Qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou d'interventions sur un bâti ancien, les opérations publiques ou privées, situées en région Auvergne et datant de moins de 5 ans, ont pu concourir. Les réalisations devaient être cohérentes dans leur environnement, bénéficier d'une approche transversale et d'une démarche pertinente en termes d'accessibilité et de maîtrise de l'énergie.

Les maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage de la région Auvergne ont présenté ensemble 122 réalisations dans 5 catégories. Après une première sélection du comité de pilotage, 87 projets ont été retenus et soumis à l'avis du jury.

>>> Le jury

Le jury, coprésidé par Maurice Mestre, Président de l'URCAUE et Jean Frébault, Président du Conseil de Développement du Grand Lyon a évalué chacune des réalisations retenues. Il a distingué seize projets qui font l'objet d'un prix régional ou départemental ou d'une mention. Souverain, il n'a pas souhaité décerner de prix dans certaines catégories.

Chaque membre du jury a disposé d'une voix délibérative, sauf si celui-ci était impliqué dans la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage. Dans ce cas, il n'a pas pris part au vote* pour toute la catégorie concernée.

M. Jean Frébault, Président du Conseil de Développement du Grand Lyon, ancien Directeur de l'Architecture et de l'Urbanisme et co-président du Jury

M. Maurice Mestre, Président de l'URCAUE et co-président du Jury

- M. Michel Astier, Directeur du CAUE du Puy-de-Dôme
- Mme Charlotte Bauzac, Architecte-conseiller du CAUE de la Haute-Loire, représentante de M. le Directeur du CAUE de la Haute-Loire
- M. Michel Bravard, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance
- M. Christian Caignol, Président de la Maison de l'Architecture d'Auvergne
- M. Andréas Christo-Foroux, Architecte-conseil de la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme
- Mme Michèle Delaigue, Paysagiste-conseil de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne
- Mme Karine Enjolras, Architecte, représentante de Mme la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Auvergne
- Mme Pascale Francisco, Architecte des Bâtiments de France du Cantal
- Mme Jocelyne Grenier, Directrice du CAUE de l'Allier
- Mme Catherine Jacquot, Architecte-conseil de la DRAC
- Mme Mathilde Lavenu, Architecte des Bâtiments de France du Puy-de-Dôme, représentante de M. le Directeur de la DRAC
- M. Paul Léandri, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand
- M. Charles Terrisse, Architecte, administrateur du CAUE du Cantal, représentant Mme la Directrice du CAUE du Cantal

**M. Michel Astier a quitté la salle pour la catégorie Aménagement urbain.*

Mme Catherine Jacquot était absente du jury pour la catégorie Construction publique.

M. Maurice Mestre n'a pas pris part au vote pour la catégorie Construction publique.



Valeurs d'exemples



AMENAGEMENT URBAIN

Prix régional

Aménagement de la nouvelle esplanade du Lac d'Allier (Vichy - 03)

Prix départementaux

Aménagement en cœur de village (Leynhac - 15)

Mise en sécurité et valorisation des grottes (Veyre-Monton - 63)

Mention

Aménagement des abords du square Vermeuzouze (Aurillac - 15)



CONSTRUCTION PUBLIQUE ET LIEU DE TRAVAIL

Prix régional

Lycée du Bâtiment Pierre-Joël Bonté (Riom - 63)

Prix départementaux

Extension de la Maison Aquarium (Jaligny-sur-Besbre - 03)

École de danse La Manufacture (Aurillac - 15)

Mentions

Espace d'accueil et d'information, col du Pas de Peyrol (Puy Mary - 15)

Centre de vacances du domaine de La Planche (Viscomtat - 63)



HABITAT GROUPE OU COLLECTIF

Prix régional

Requalification de la friche Fontanille (Le Puy-en-Velay - 43)

Prix départemental

Résidence Côtes de Chanturgue (Clermont-Ferrand - 63)

Mention

Construction de 12 logements locatifs (Châtel-de-Neuvre - 03)



MAISON INDIVIDUELLE

Prix régional

Construction d'une maison individuelle (Aydat - 63)

Prix départemental

Construction d'une maison individuelle (Aurillac - 15)

Mention

Réhabilitation d'une grange en habitation (Escurolles - 03)



PROGRAMMATION URBAINE

Création d'un éco-quartier au Bex (Ytrac - 15)

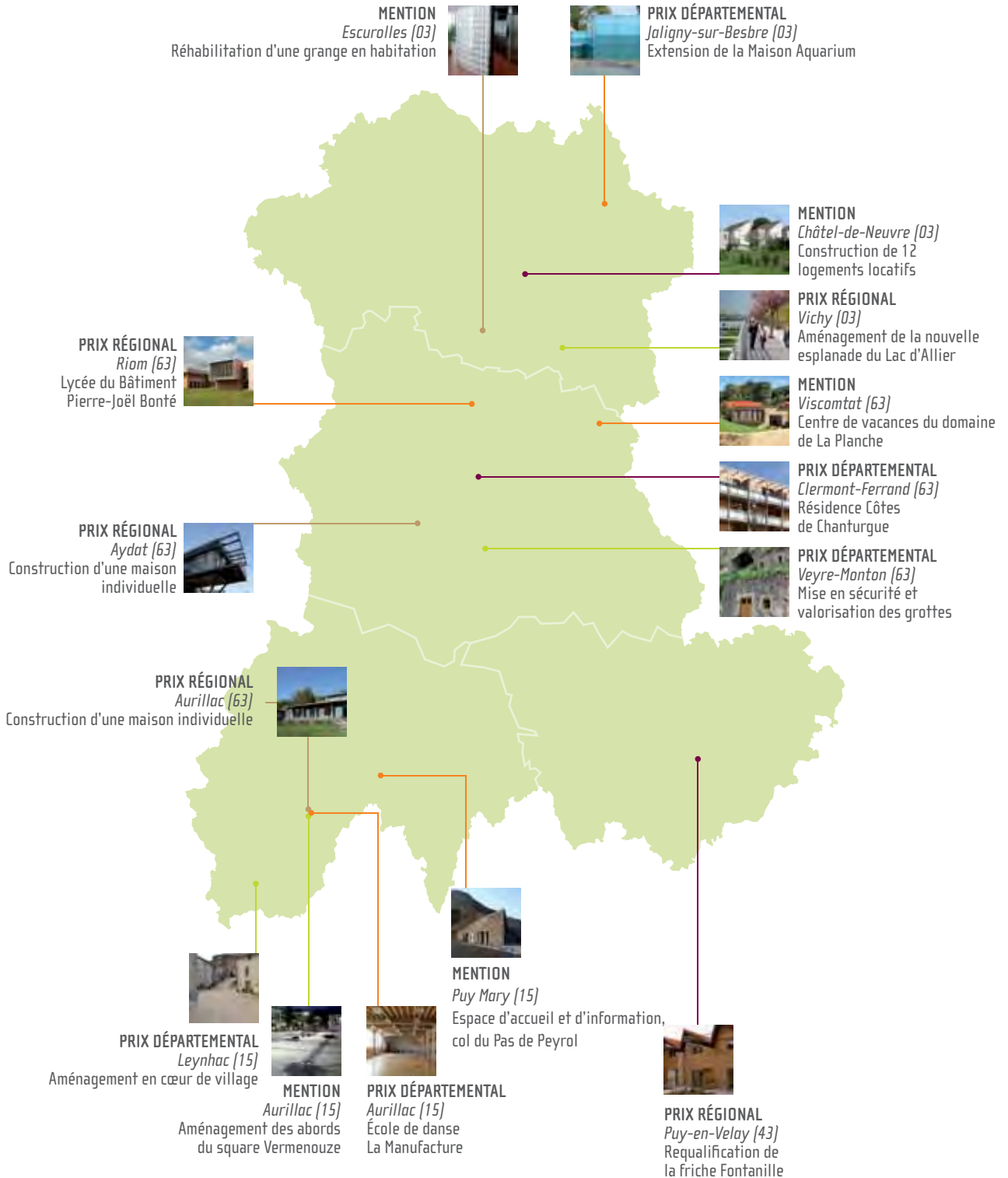
Site de l'IUFM d'Auvergne, éléments pour une expertise patrimoniale du site (Clermont-Ferrand - 63)

ZAC République (Clermont-Ferrand - 63)

Parc d'activités entre Dore et Allier (Lezoux - 63)

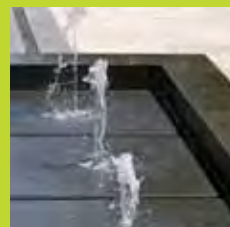
Programmation urbaine

Après délibération, le jury n'a pas souhaité décerner de prix dans cette catégorie mais présente néanmoins quatre opérations qui ont retenu son attention.





aménagement aménagement urbain



PRIX RÉGIONAL

Aménagement de la nouvelle esplanade du Lac d'Allier
Vichy (03)

PRIX DÉPARTEMENTAUX

Aménagement en cœur de village
Leynhac (15)

Mise en sécurité et valorisation des grottes
Veyre-Monton (63)

MENTION

Aménagement des abords du square Vermeuouze
Aurillac (15)

La ville thermale de Vichy s'est développée au XIX^e siècle sur la rive droite de l'Allier, se protégeant de ses crues par des digues paysagées formant l'ensemble exceptionnel des parcs thermaux. Dans les années 60, un ambitieux programme de travaux a transformé la rivière en un plan d'eau urbain et permis la construction d'immeubles cossus et d'un quartier d'habitat social le long de la rive. L'irruption de l'automobile et la création d'une quatre-voies sur berge a interrompu la continuité de la grande promenade verte initiée par Napoléon III. Ce grand site inscrit du Lac d'Allier est pourtant

une richesse exceptionnelle pour Vichy. Consciente de l'enjeu, la Ville a décidé l'aménagement de l'Esplanade, réinventant une nouvelle manière de parcourir les berges. Le projet s'attache à renouveler les modes de déplacements, faciliter les circulations douces, offrir des espaces de loisirs en profitant de la présence de l'eau. La nouvelle esplanade est aujourd'hui vécue comme le prolongement naturel et réinterprété des parcs thermaux : un espace public construit le long de la rive partagé par les promeneurs, les touristes et les sportifs... La place dévolue

à l'automobile est réduite au minimum, au profit d'une généreuse promenade qui accompagne la berge. L'aménagement s'inspire des différents contextes et ambiances rencontrées au fil de la promenade, du cœur urbain jusqu'aux rives sauvages de la rivière. Le végétal jongle entre le langage ornemental des parcs « napoléoniens » et celui, plus naturel des rives de l'Allier. Les matériaux de sol évoquent la minéralité des berges : galets, béton aux teintes sablées... L'accès à l'eau n'est pas oublié : des pontons de bois surplombent la rivière, comme autant de belvédères.

“

L'esplanade assure un lien fonctionnel et paysager avec le centre ville. Elle constitue le premier acte du grand projet d'Éco-Quartier de Vichy.

”

Joël Herbach, Directeur de l'urbanisme de la Ville de Vichy



MAÎTRE D'ŒUVRE :
Axe Saône, architectes, paysagistes

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Ville de Vichy

p r i x
régional

Vichy
03

aménagement de la nouvelle esplanade du Lac d'Allier

A L L I E R



“

Cet aménagement est une allégorie de la rivière Allier qui en se retirant, aurait laissé sur la berge haute une nature bienveillante.

”

Carlos Goncalves, Architecte-paysagiste
Axe Saône Architectes Paysagistes

MAÎTRES D'ŒUVRE :
S. Teyssou, architecte - F. Köster, paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Commune de Leynhac

prix
départemental

Leynhac
15

CANTAL

aménagement en cœur de village

“ Cet aménagement, issu d'un véritable travail partenarial, améliore de manière harmonieuse la nature de l'espace public au centre bourg. ”

Simon Teyssou, architecte



“ Cette réalisation est la première pierre d'un programme de requalification du bourg de Leynhac dont le patrimoine mérite amplement d'être remis en valeur. ”

Jacques Caumou, maire de Leynhac

En Châtaigneraie cantalienne, le bourg de Leynhac dispose de nombreux atouts touristiques mais se devait de requalifier ses espaces publics afin de retrouver une cohérence avec son remarquable patrimoine architectural. Enjeu prioritaire, l'aménagement de l'espace public central compris entre l'église et le fort médiéval engage cette reconquête et la nouvelle place transforme radicalement la perception du village. Un dallage en moellons de gneiss posés à plat souligne la périphérie de l'église. Le même matériau est repris avec des

prises en œuvre différentes, selon la vocation des espaces : moellons posés sur chant, dallage de plaques de gneiss... La présence du bitume est réduite au minimum, des rues sont traitées en matériau concassé et compacté ou en sol stabilisé. La gamme de teintes ocres de ces matériaux assure, en cohérence avec la pierre locale, une unité de tons. Le végétal retrouve sa place sur l'espace public, avec des plantations en pleine terre et des espaces enherbés en pied de murs.



prix
départemental

Veyre-
Monton
63

MAÎTRES D'ŒUVRE :
X. Bonnet, A3 Paysage / C. Charbonnel, architecte

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Commune de Veyre-Monton

PUY-DE-DÔME

mise en sécurité et valorisation des grottes

« Afin de conserver l'esprit du site, nous avons cherché à sauvegarder l'essentiel de l'existant. En puisant volontairement dans les ressources locales, nous avons pu créer un aménagement cohérent. »

Christine Charbonnel, architecte-archéologue



Le flanc sud du village de Monton est entaillé par une grande falaise creusée de nombreuses cavités, transformées en habitat troglodytique au moyen-âge. De cette période, une quarantaine de « grottes » subsistait dans un état de délabrement dangereux. Ce site classé est resté un lieu de promenade, emblématique de la commune, que les élus ont décidé de sécuriser et de valoriser. La sécurité des promeneurs et la pérennité des lieux sont aujourd'hui garanties sur une partie du site, tout en préservant ses qualités historiques, poétiques et

naturelles. Les interventions permettent de découvrir les grottes depuis un sentier « bas », d'y accéder par un sentier haut » et de visiter certaines d'entre elles. A l'entrée du site, un autre secteur conserve la superposition d'anciennes façades restaurées et partiellement restituées à partir des vestiges existants et de recherches iconographiques. Les aménagements privilégient l'utilisation de matériaux naturels (pierre et bois), l'intégration d'éléments en acier Corten et la présence de végétaux adaptés aux différentes ambiances.

« La sécurisation des grottes a dévoilé tout un potentiel patrimonial. Désormais sécurisées et réhabilitées, elles vont servir d'espace d'expression pour divers artistes. »

Yves Faournoux, Maire de Veyre-Monton

mention

Aurillac
15



MAÎTRES D'ŒUVRE :
Estival Architecture / Arcadie, paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Ville d'Aurillac

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU SQUARE VERMENOUEZ À AURILLAC

C A N T A L

La requalification de cette place majeure de la ville résulte d'une large concertation, y compris avec la population de la ville. La circulation automobile a été déviée en partie sud-ouest, privilégiant les usages piétons. Le

stationnement en surface est supprimé, remplacé par un parking souterrain. L'esprit de mail urbain est développé, accompagné par la création d'une ligne d'eau, d'un éclairage de qualité et de nouvelles plantations.



1- Aménagement de la Place A. Briand et de la rue du Château (Souvigny - 03)

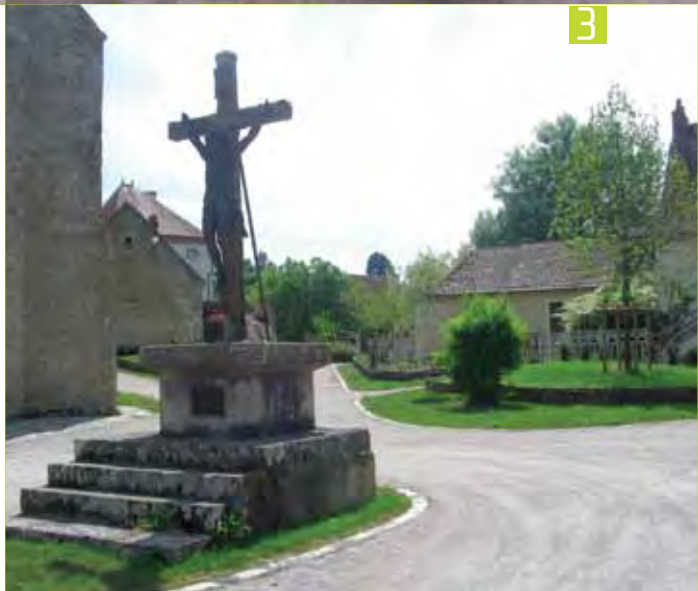
Maîtres d'œuvre : Egis Aménagement /
Atelier Villes et Paysages / ID Conseils
Maître d'ouvrage : Commune de
Souvigny / SEAu, mandataire

La place A. Briand, à l'avant de l'église, matérialise le centre bourg de Souvigny, point de départ des visites touristiques et historiques. La place est pavée de grès de Molière, après déplacement du monument aux morts. L'aménagement de la rue du Château se situe dans la continuité et décline plusieurs principes de calades en fonction des usages identifiés.

2- Création d'un jardin public (Escurolles - 03)

Maître d'œuvre : Arte Facto, paysagiste
Maître d'ouvrage : Commune
d'Escurolles

Après l'aménagement d'une partie du tour de ville, la création d'un jardin public sur une parcelle communale vient conforter la reconquête des espaces publics. Le nouveau jardin se décline en quatre lés : une pelouse en herbe, un espace d'attente pour les parents, une promenade, une pergola plantée.





4



5



6



7



8

3- Aménagement de la place de l'église (Verneuil-en-Bourbonnais - 03)

Maîtres d'œuvre : S. Pichon, architecte / Pollen atelier de Paysage et d'Aménagement Urbain

Maître d'ouvrage : Commune de Verneuil-en-Bourbonnais

L'aménagement de l'espace en périphérie de l'église prône une simplicité d'intervention, cherchant à reconstituer un esprit de jardin médiéval : palissades de bois tressé, de petits massifs plantés en pieds de murets...

4- Aménagement des abords de l'église et de la traverse (Droiturier - 03)

Maîtres d'œuvre : Pollen atelier de Paysage et d'Aménagement Urbain / S. Pichon, architecte

Maître d'ouvrage : C.C. du Pays de la Lapalisse

Des enjeux patrimoniaux et des enjeux sécuritaires sont abordés lors de ces deux opérations. Il s'agit de mettre en valeur ce site clunisien, par une recomposition des abords du monument : organisation du stationnement, création d'un parvis et d'espaces piétons sécurisés, restructuration du jardin de la mairie en rappelant l'existence de l'ancien cloître.

5- Aménagement en cœur de village (Sainte-Marie -15)

Maître d'œuvre : A3 Paysage

Maître d'ouvrage : Commune de Sainte-Marie

L'intervention intègre la requalification de la voie de traverse et celle des espaces publics latéraux : place de la Mairie, place de l'Église... Il s'agit de maîtriser la place de la voiture, de favoriser les espaces de rencontres, de mettre en valeur le bâti. Des matériaux simples et ruraux sont déclinés : pavages, zones engazonnées, sable stabilisé. Des fers à chèvre, thématique anecdotique de l'histoire locale, ponctuent l'espace du village.

6- Aménagement de la place de la Collégiale et de la rue du Pavé (Auzon - 43)

Maître d'œuvre : M. Astier, architecte

Maître d'ouvrage : Commune d'Auzon

Ces interventions sont les premières étapes d'un programme ambitieux de requalification du site : aménagement de la traverse, élaboration d'un PLU, restauration de la Collégiale... La pierre est ici mise à l'honneur, déclinée selon trois motifs : dalles et pavés de granit blond, galets de rivière. Ces galets sont le plus largement utilisés, ronds ou tranchés, jouant sur deux gammes de teintes, ocre et sombre.

7- Aire de repos de Haute-Combraille, construction d'un bâtiment de sanitaires (Condat-en-Combraille - 63)

Maître d'œuvre : V. Brugerolles, architecte

Maître d'ouvrage : Conseil général du Puy-de-Dôme

L'aire est accessible depuis la RD 941 et le bâtiment des sanitaires est adossé à la lisière de la forêt, constitué d'une structure béton habillée d'un bardage bois et d'un parement pierre en pignon. La façade principale est composée d'une structure bois ajourée formant un passage traversant desservant les sanitaires.

8- Aménagement d'une base nautique et de loisirs (Aydat - 63)

Maître d'œuvre : A3 Paysage

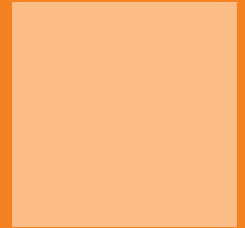
Maître d'ouvrage : C.C. les Cheires

Le projet s'étire sur environ 2 hectares, scindé en deux parties par l'implantation du bâtiment : un côté plage et un côté nautisme. La topographie, contrainte importante, est utilisée au mieux et favorise la promenade. Une rampe d'accès en bois capte les flux et dirige les piétons sur les deux destinations principales.



constructions

construction publique et lieu de travail



PRIX RÉGIONAL

Lycée du Bâtiment Pierre-Joël Bonté
Riom (63)

PRIX DÉPARTEMENTAUX

Extension de la Maison Aquarium
Jaligny-sur-Besbre (03)

École de danse La Manufacture
Aurillac (15)

MENTIONS

Espace d'accueil et d'information, col du Pas de Peyrol
Puy Mary (15)

Centre de vacances du domaine de La Planche
Viscomtat (63)

Le lycée du Bâtiment Pierre-Joël Bonté célèbre la noblesse des métiers du bâtiment. Il démontre également, à la demande du maître d'ouvrage, l'efficacité et la performance du bois pour la construction de grands équipements. Enfin, son implantation structure efficacement l'urbanisme du secteur sud de la ville. Le bois est utilisé sous ses formes les plus contemporaines et les plus épurées, affirmant la simplicité d'expression et le souci du détail comme gage de qualité architecturale. L'architecture se veut didactique - nous sommes

dans un lieu d'apprentissage du savoir- et pourra être un outil pédagogique précieux. Le lycée organise, avec un soin égal, les parcours des élèves dans les différents lieux de vie, enrichis par les ambiances lumineuses et les vues sur le paysage. L'aménagement des espaces extérieurs concilie les vues lointaines sur les Monts d'Auvergne et les vues rapprochées sur la cour et les jardins intérieurs. Il hiérarchise les espaces du public au privé, garantit l'agrément des parcours, les abrite du vent, organise la rétention des eaux pluviales, met les bâtiments à l'abri des inondations. La composition du

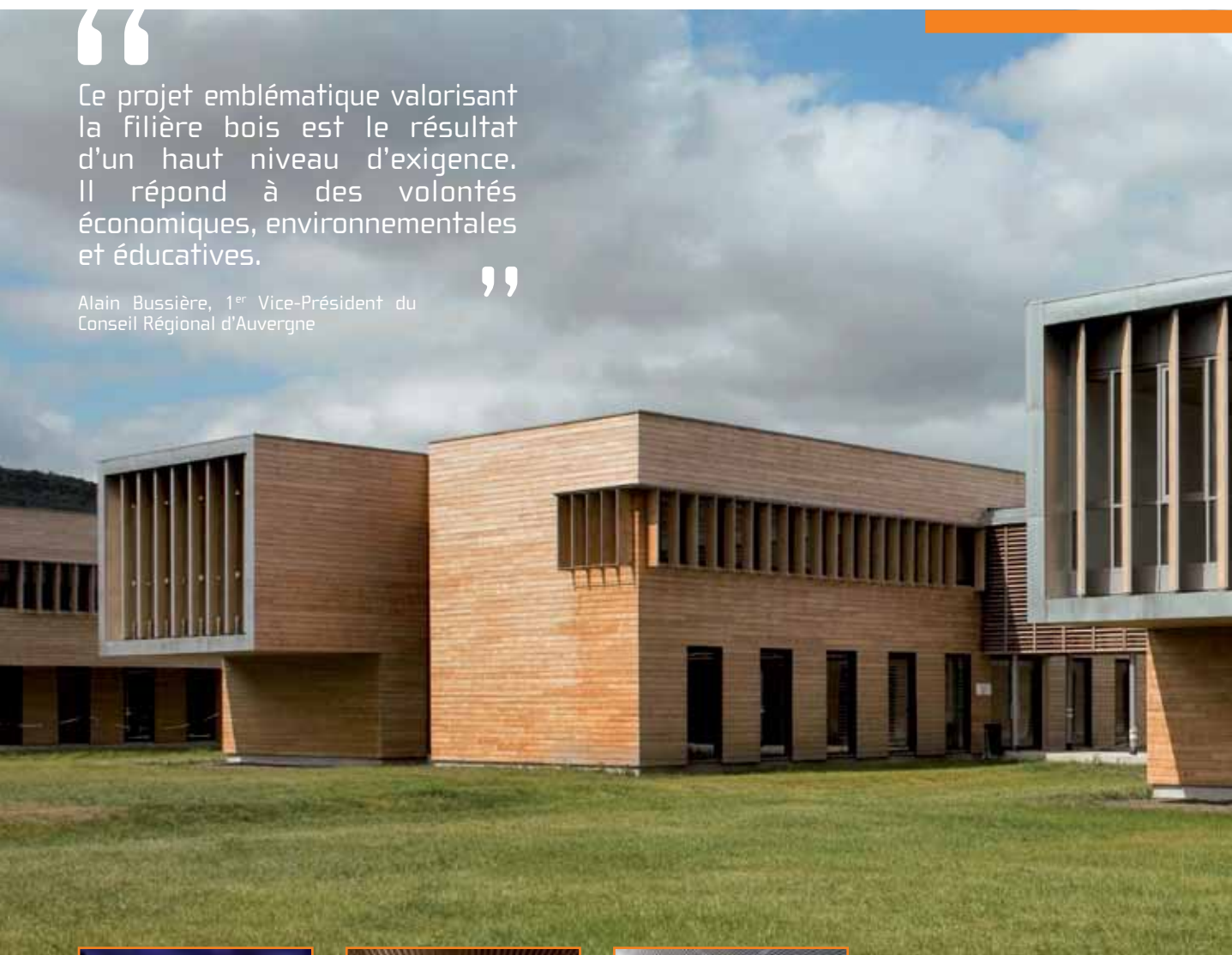
paysage est indissociable du projet architectural. Le lycée du bâtiment de Riom, construit en bois, chauffé au bois, attentif à son image tout autant qu'à ses usages, soucieux du confort et de l'agrément de ses utilisateurs, démontre ici que qualité architecturale et environnementale ne font qu'une.

“

Ce projet emblématique valorisant la filière bois est le résultat d'un haut niveau d'exigence. Il répond à des volontés économiques, environnementales et éducatives.

”

Alain Bussière, 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne





MAÎTRES D'ŒUVRE :
Atelier d'architecture Emmanuel Nebout /
Laure Quoniam, paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Conseil régional d'Auvergne

p r i x
régional

Riom
63

lycée

du Bâtiment Pierre-Joël Bonté

P U Y - D E - D Ô M E



Cet établissement illustre la transmission des savoirs. Il redonne goût aux métiers du bâtiment et permet de s'initier à la culture constructive sous toutes ses formes.

Emmanuel Nebout, architecte



MAÎTRES D'ŒUVRE :
Les Indiens Blancs, architecte / Arc en Scène,
scénographe / +2 Paysage

MAÎTRE D'OUVRAGE :
SMAT de la Vallée de la Besbre

prix
départemental

Jaligny-
sur-
Besbre
03

A L L I E R

extension de la Maison Aquarium

“ Ces 3 nouveaux bâtiments construits en polycarbonate translucide évoquant chacun un aquarium agissent comme un signal dans le paysage. ”

Philippe Déro, architecte



“ La vocation ludique et pédagogique de découverte de la rivière est confortée par cette extension qui a su établir un lien privilégié entre le paysage et le bâti. ”

Jean-Paul Cherasse, Président du SMAT de la Vallée de la Besbre

Les trois nouveaux blocs s'organisent autour d'un premier bâtiment existant dont la philosophie générale était de s'intégrer, presque disparaître, dans l'étirement du bourg, entre le collège et la rivière. L'extension réalisée conforte plutôt l'idée d'un signal au bord de La Besbre, révélant ainsi la construction d'origine. Les volumes s'affirment dans le paysage, réalisés en polycarbonate translucide dont la teinte vert/bleutée évoque immédiatement l'eau. Le volume proche de la rue assure une fonction d'accueil, les deux autres étant dédiés

à des espaces d'exposition et de projection. Les liaisons entre ces boîtes sont assurées par des coursives basses, totalement vitrées, ouvertes sur les abords ré-organisés en parcours autour de la Maison Aquarium. La présence de l'eau est affirmée dès le parvis du bâtiment, puis rappelée dans le parc, sous des formes plus expérimentales et ludiques. Le visiteur s'ouvrira même quelques visions sous-marines depuis la passerelle colorée qui plonge légèrement sous le niveau d'eau du bassin.



prix
départemental

Aurillac
15

MAÎTRE D'ŒUVRE :
S. Teyssou, architecte

MAÎTRE D'OUVRAGE :
SCI La Manufacture

C A N T A L

école de danse La Manufacture

“ Dans ce bâtiment industriel portant l'identité de la ville, nous avons réussi à recréer à l'intérieur une ambiance naturelle exceptionnelle. ”

Vendetta Mathea, Directrice artistique de la Manufacture



La Manufacture occupe depuis 1992 une ancienne fabrique de parapluies, bâtiment à l'architecture industrielle construit en 1898 dans le centre ville d'Aurillac. En pleine croissance, l'école de danse nécessitait un outil performant. L'enveloppe initiale a été conservée et le bâtiment garde, à l'extérieur, ses caractéristiques architecturales. A l'intérieur, une nouvelle structure, entièrement en bois, recompose l'espace et permet l'aménagement de trois studios de danse répartis sur chacun des niveaux. L'utilisation du bois permet des

délais de chantier courts. Innovants par leur élasticité, les planchers répondent aux critères rédigés par le Ministère de la Culture pour la pratique de la danse. Le choix du bois est justifié pour le confort acoustique qu'il procure, notamment dans de larges volumes ouverts. Ce projet a été lauréat du Prix architecture bois 2010, attribué par le Conseil régional d'Auvergne.

“ Cette réalisation est le fruit d'une très belle aventure humaine au cours de laquelle l'échange et le partage des cultures a été primordial. ”

Simon Teyssou, Architecte

mention

Puy Mary
15



ESPACE D'ACCUEIL ET D'INFORMATION,
COL DU PAS DE PEYROL AU PUY MARY

CANTAL

MAÎTRE D'ŒUVRE :
Bruhat & Bouchaudy architectes

Le projet prend la forme d'un ouvrage d'art plus que celle d'un bâtiment, sur cette arête étroite dominant le paysage. Il met en scène, en creux, le départ du gigantesque escalier qui conduit au sommet, contenu latéralement par deux murs de soutènement, fichés dans

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Conseil général du Cantal

la montagne. C'est dans les « creux » laissés par ces tracés que se glissent les espaces prévus dans le programme. Le registre des matériaux est réduit à l'essentiel : pierres basaltiques et acier oxydé pour les éléments de serrurerie.

mention

Viscomtat
63



CENTRE DE VACANCES DU DOMAINE DE
LA PLANCHE À VISCOMTAT

PUY-DE-DÔME

MAÎTRE D'ŒUVRE :
MTa Architectes

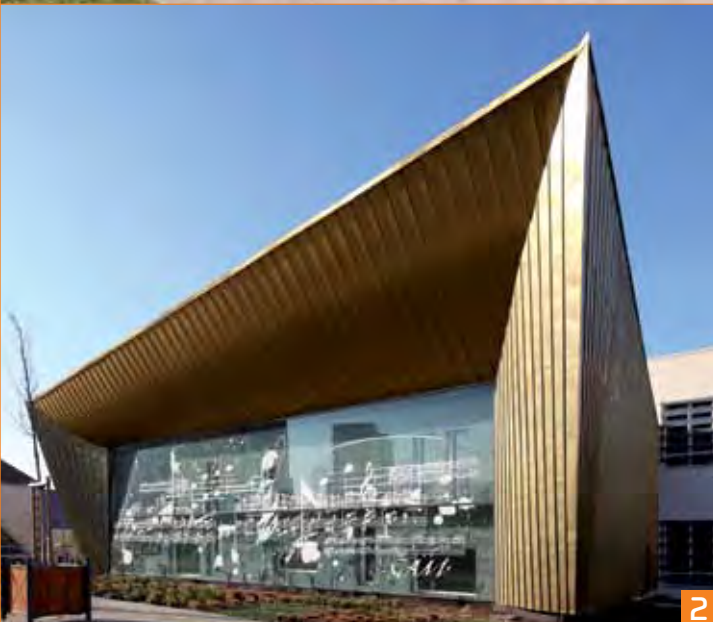
La réhabilitation d'une ferme traditionnelle confronte l'architecture vernaculaire des bâtiments existants et l'écriture contemporaine de l'intervention. Celle-ci valorise le matériau « bois », depuis les charpentes rustiques, jusqu'au « Triply » contem-

MAÎTRE D'OUVRAGE :
C.C. de la Montagne Thiernoise

porain. Les architectes ont joué sur l'enclos original de la ferme dont la construction neuve s'affranchit, ouvrant ses volumes vers le grand paysage et la nature proche. La réalisation d'un quai servant de promenade constitue l'élément d'articulation du projet.



1



2



3



4

1- Centre de loisirs « Les Garets » (Vichy - 03)

Maître d'œuvre : Bruhat & Bouchaudy
architectes

Maître d'ouvrage : Communauté
d'agglomération de Vichy Val d'Allier

Accueillir des enfants, favoriser des activités ludiques. Le projet des architectes répond d'abord à ces deux objectifs, avec également pour ambition secrète de les sensibiliser à l'architecture. Le bâtiment épouse la topographie et la courbe de la voie. À l'intérieur, il filtre la lumière, oriente les vues et révèle le paysage.

2- Conservatoire départemental de musique et d'art dramatique « André Messager » (Montluçon - 03)

Maître d'œuvre : CHM architectes

Maître d'ouvrage : Communauté
d'agglomération montluçonnaise

Le bâtiment matérialise le processus de rénovation urbaine engagée sur le quartier de l'ancien canal du Berry. Il est conçu comme l'articulation majeure entre le centre urbain et la future coulée verte. Le volume couvert de cuivre affirme la métaphore instrumentale du pignon sud, le verre sérigraphié complète cet effet en révélant une partition de musique.

3- CTER - Centre Technique d'Exploitation de la Route (Vicq - 03)

Maître d'œuvre : Imholz Architectes et
Associés

Maître d'ouvrage : Conseil général de
l'Allier

L'idée d'un signal identitaire, reproductible, a guidé la conception de ce bâtiment, affirmé par une toiture mono-pente couverte en bac acier, sous laquelle se glissent les différentes entités fonctionnelles du programme. Un bardage bois ajouré assure l'unité de l'ensemble des façades sur cour.

4- Extension de l'école maternelle (Lusigny - 03)

Maître d'œuvre : Les Indiens Blancs,
architecte

Maître d'ouvrage : Commune de
Lusigny

L'extension de l'école est fragmentée en deux modules proches de la typologie de la maison rurale bourbonnaise, reliés par volume horizontal. Ce parti architectural assure une insertion discrète dans le tissu urbain, sans jouer pour autant la carte du pastiche. Le choix et le calepinage des matériaux, le dessin des murs pignons sont là pour le rappeler.



5

5- Aménagement de la salle de spectacle « Le Geyser »
(Bellerive-sur-Allier - 03)

Maître d'œuvre : Imholz Architectes et Associés

Maître d'ouvrage : Commune de Bellerive-sur-Allier

Ce bâtiment des années 50 se caractérise par une charpente curviligne en béton qui sera soulignée dans la rénovation de la salle de spectacle. L'accès au bâtiment est recomposé, prolongeant un parvis abrité par un auvent.

6- Création d'un foyer / cafétéria au lycée Einstein
(Montluçon - 03)

Maître d'œuvre : Cité Architecture

Maître d'ouvrage : Conseil régional d'Auvergne

La création de cet équipement réinterprète de façon contemporaine l'architecture du lycée, issu de la reconversion d'un ancien site industriel. Le vocabulaire architectural des grandes halles sert de fil conducteur, laissant apparaître la structure métallique porteuse.

7- Entreprise MDD
(Avermes - 03)

Maître d'œuvre : Imholz Architectes et Associés

Maître d'ouvrage : SCI MDNE

Les choix architecturaux affirment clairement les deux unités principales de ce projet industriel, composé d'un volume de 1 600 m² de bureaux et de 3 000 m² d'ateliers, reliés par une rue intérieure couverte par une toiture mono-pente en saillie.



6

8- Restructuration et extension de la cité scolaire B. de Vigenère
(Saint-Pourçain-sur-Sioule - 03)

Maître d'œuvre : B. Gallon, architecte

Maîtres d'ouvrage : Conseil régional d'Auvergne / Conseil général de l'Allier

La construction d'un nouveau bâtiment regroupant le CDI et l'administration ouvre la cité scolaire sur la ville. Une grande halle, traitée comme une verrière de gare, relie les bâtiments latéraux, marque l'entrée du site et assure la fonction de préau. Les autres bâtiments sont entièrement restructurés.

9- Biocoop « L'arbre à pain »
(Aurillac - 15)

Maître d'œuvre : S. Teyssou, architecte

Maître d'ouvrage : L'arbre à pain, Biacoop

Ce projet illustre la possibilité de reconversion d'un banal local industriel, au service d'une identité commerciale particulière. Les façades existantes sont doublées d'un mur gabion en galets de rivière. En partie supérieure, un bardage porté par une structure métallique discrète intègre l'accès de la coopérative et ombrage la façade principale.

10- Construction d'un atelier de taille de pierre
(Murat - 15)

Maître d'œuvre : V. Trinh & B. Laudat, architectes

Maître d'ouvrage : C.C. du Pays de Murat

Le soin apporté à la conception de ce qui n'est pas un simple hangar technique témoigne de l'importance donnée à la valorisation de cette filière traditionnelle par le maître d'ouvrage. Le bâtiment est traité comme une grande halle dont la couverture en bac acier redescend sur les façades latérales afin d'en minimiser les proportions. Elle s'arrête sur un bandeau translucide, complément de lumière à la verrière zénithale.

11- Réaménagement des locaux de la CAF et de la CPAM Cantal
(Aurillac - 15)

Maître d'œuvre : S. Teyssou, architecte

Maître d'ouvrage : CAF / CPAM

L'architecte renouvelle totalement l'identité d'institutions longtemps banalisées à l'extrême. Les banques d'accueil, bureaux et espaces d'attente sont distribués par une rue centrale qui décroïssonne et fluidifie les déplacements. Le rythme des volumes, les courbes et l'utilisation du bois complètent l'effet de surprise.



7



8



9



10
11





12



13

12- Centre aqualudique (Saint-Flour - 15)

Maîtres d'œuvre : *Atelier Arcas
Architecture / Clef de voûte
architecture*

Maître d'ouvrage : *C.C. du Pays de
Saint-Flour*

Ce nouvel équipement communautaire se veut un signal, mais un signal doux, où la géométrie curviligne du bâtiment est calée sur les courbes de niveaux du coteau sud. Le bois en bardage, les murs de soutènement doublés de pierres basaliques confortent cette intégration dans le paysage.

13- Réhabilitation du collège J. de la Treille (Aurillac - 15)

Maître d'œuvres : *Atelier
d'architecture J.-F. Laurent / Métafore,
architectes*

Maître d'ouvrage : *Conseil général du
Cantal*

Les strates successives - et hétéroclites - qui composent le lycée ne sont pas effacées par cette dernière intervention. Les architectes en officialisent le principe tout en le rationalisant. Cette proposition d'architecture a pour objectif de concilier une écriture contemporaine et la nécessité de s'inscrire dans une continuité voire une confrontation historique.

14- Restaurant du Couffour (Chaudes-Aigues - 15)

Maître d'œuvre : *Atelier 4, architectes*
Maître d'ouvrage : *Mairie de Chaudes-
Aigues*

L'intervention s'inscrit dans une démarche contextuelle, où le château reste le pivot de la composition d'ensemble. L'extension se déploie sous terre, affirme un effet de socle paré de verre et de pierres, recouvert par une toiture végétale. Seule exubérance formelle, la sculpture en acier Corten, souligne l'accès du restaurant.

15- Aménagement d'un multiple rural (Teissières-lès-Bouliès - 15)

Maître d'œuvre : *Atelier Site et
Architecture*

Maître d'ouvrage : *Commune de
Teissières-lès-Bouliès*

Le réaménagement de ce bâtiment a pour objectif de maintenir une activité commerciale en cœur de bourg. L'esprit et les textures des matériaux traditionnels sont ici repris pour un cadre convivial au service d'une vie de village.

16- Extension des locaux de la Mutualité Française (Aurillac - 15)

Maître d'œuvre : *S. Teyssou, architecte*
Maître d'ouvrage : *Mutualité Française*

L'extension est conçue en ossature bois et s'insère dans un site contraint par un ensemble bâti qui sera ultérieurement démolí. Un espace de jardin, conservé entre les locaux initiaux et l'extension apporte une respiration indispensable au confort du lieu.

17- Centre d'intervention et de secours, École départementale d'incendie et de secours (Le Lioran - 15)

Maître d'œuvre : *Estival Architecture*
Maître d'ouvrage : *SDIS 15*

La prise en compte des contraintes environnementales a déterminé le parti architectural : forte déclivité, exposition au nord... Les formes douces des locaux administratifs contrastent avec les volumes anguleux des locaux techniques. La forme courbe, traitée en zinc forme un cocon protecteur de rigueur sur ce site. Ce volume cintré s'ouvre au sud et n'oublie pas de se protéger également des excès solaires.



14



15



16
17





18



19

18- Aménagement et extension des locaux du Service Départemental de l'Architecture du Cantal (Aurillac - 15)

Maître d'œuvre : D. Prunet, architecte
Maître d'ouvrage : STAP 15

Les nouveaux locaux du SDAP du Cantal sont transférés dans une ancienne fabrique de parapluies du début du XX^e siècle. Le rez-de-chaussée est cloisonné à minima, afin de conserver le rythme des potelets de fonte, caractéristique principale de l'espace. L'extension sur cour se glisse sous la première trame des anciens sheds qui la recouvraient. La toiture en zinc s'accroche pour partie à la structure métallique.

19- Extension du centre hospitalier (Brioude - 43)

Maître d'œuvre : Cité Architecture
Maître d'ouvrage : Centre hospitalier

L'extension vient conforter l'équipement existant et se développe en partie ouest du site, sur une succession de volumes en R + 1. Elle intègre l'accès des consultations ainsi que l'accès aux urgences, protégés par une structure métallique vitrée.

20- Auverdrive (Issoire - 63)

Maîtres d'œuvre : Atelier Malarte / Bruhat & Bauchaudy architectes
Maître d'ouvrage : C.E.E.R.T.A.

Le bâtiment est une grande halle d'exposition de véhicules de collection, implanté en bordure du circuit d'Issoire. Il offre deux façades d'esprit clairement différent : la façade ouest, grand pan incliné et carrossé rouge, visible depuis l'autoroute A 75 et la façade est, ouverte sur le circuit, largement vitrée, et marquée le bow-window de la salle de réunion et la terrasse panoramique.

21- Collège Baudelaire (Clermont-Ferrand - 63)

Maîtres d'œuvre : Le Compas dans l'œil, V. Brugeralles, A. Montrieul, architectes
Maître d'ouvrage : Conseil général du Puy-de-Dôme

La rénovation de ce collège des années 70 passe par une identification urbaine affirmée au sein du quartier. Les entrées sont recomposées et signalées par des auvents protecteurs. Les parements extérieurs proposent une nouvelle image, fortement contrastée par l'utilisation de la couleur sur le thème graphique du code-barre.

22- Collège A. Garcin-Mayade (Pontgibaud - 63)

Maître d'œuvre : Atelier d'architecture Panthéon
Maître d'ouvrage : Conseil général du Puy-de-Dôme

Le projet est éminemment contextuel et environnemental au regard de l'histoire, par le ré-emploi du mode d'embossage des jardins du château Dauphin, du lieu, par le paysage comme mode de composition du projet, des énergies, par le chauffage géothermique et solaire. Le projet intègre les 14 cibles HQE.

23- Réaménagement et extension de l'école primaire (Charbonnier-les-Mines - 63)

Maître d'œuvre : Bogacz architectes
Maître d'ouvrage : Commune de Charbonnier-les-Mines

L'extension prolonge les bâtiments existants de manière à fermer la cour au nord. Celle-ci propose des espaces en herbe et des sols en stabilisé pour les jeux des enfants. L'organisation spatiale initiale du bâtiment a été inversée : la circulation, désormais en façade sud, régule les excès solaires (surchauffe des classes, éblouissement...). Le CDI / médiathèque est ouvert à tous par un accès spécifique sur la place.



20



21



22
23





24



25

24- École maternelle « Le petit prince » [Lempdes - 63]

Maître d'œuvre : Bruhat & Bouchaudy architectes

Maître d'ouvrage : Commune de Lempdes

Le bâtiment est construit sur un site scolaire existant. Il est implanté en limite nord de la parcelle, en alignement de rue, libérant la place pour la cour au sud. L'horizontalité du projet est soulignée par l'auvent sud servant de préau. Les volumes sur voie sont plus fragmentés, rythmés par les pentes de toit. La conception de l'école permet l'obtention du label THPE selon la RT 2005.

25- Foyer d'accueil médicalisé [Saint-Germain-Lembron - 63]

Maître d'œuvre : V. Trinh & B. Laudat, architectes

Maître d'ouvrage : C.C. Lembron Val d'Allier

Le foyer d'accueil pose la question du rapport entre architecture et psychiatrie. La notion de parcours, de rythme et de perception est le fil conducteur de cette réflexion. Le fractionnement des unités permet une gestion plus aisée et minimise les déplacements. Il facilite l'orientation : variations des volumes et des couleurs, transparence sur l'extérieur et sur les patios...

26- Gymnase A. Césaire [Riom - 63]

Maître d'œuvre : Bruhat & Bouchaudy architectes

Maître d'ouvrage : Riom communauté

L'implantation du bâtiment était prévue dans le plan masse du programme du lycée P.J. Bonté. Il en reprend l'écriture architecturale épurée et l'essentiel des matériaux, notamment le bois, auquel s'ajoute le zinc, utilisé comme effet de signal sur la façade est. La volumétrie importante des salles de sports (sports collectifs, mur d'escalade), est atténuée par la réduction et le fractionnement des volumes annexes latéraux, assurant ainsi une transition avec l'environnement bâti.

27- Maison de retraite Saint-Joseph [Saint-Julien-Puy-Lavèze - 63]

Maître d'œuvre : Cité architecture

Maître d'ouvrage : EHPAD Saint-Joseph

Le projet organise la restructuration et l'extension de la maison de retraite en site occupé. Le parti architectural privilégie le jardin est et articule les deux constructions par la liaison des lieux de vie. Ce principe permet d'équilibrer le plan masse et de tirer le meilleur parti du parc paysager.

28- Pépinière d'entreprises [Saint-Julien-Puy-Lavèze - 63]

Maître d'œuvre : Mta architectes

Maître d'ouvrage : Sancy Artense communauté

La pépinière, composée de trois ateliers, réinterprète les codes de la construction industrielle (bardage métallique, sheds) sur un site à fort contexte paysager. Elle assure un effet de vitrine le long de la route départementale. Le déploiement de la peau en bardage métallique en affirme l'identité visuelle, rythmée par l'émergence des sheds, des bandeaux de polycarbonate et des protections solaires associées.

29- Village vacances « Les Hautes du Brugeron » [Le Brugeron - 63]

Maîtres d'œuvre : G. Floret, architecte / Bogacz architectes

Maître d'ouvrage : C.C. du Pays d'Olliergues

Le village vacances vient en extension d'un centre d'accueil. L'enjeu consistait à s'intégrer à la silhouette du bourg. Les nouveaux volumes se comportent soit comme des socles, soit comme des lignes accompagnant les bâtiments existants et redessinent la limite est du village.



26



27



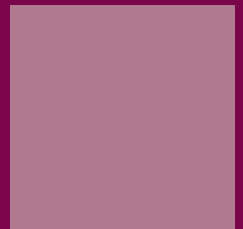
28
29





habitats

habitat groupé ou collectif



PRIX RÉGIONAL

Requalification de la friche Fontanille
Le Puy-en-Velay (43)

PRIX DÉPARTEMENTAL

Résidence Côtes de Chanturgue
Clermont-Ferrand (63)

MENTION

Construction de 12 logements locatifs
Châtel-de-Neuvre (03)

A la programmation exigeante du maître d'ouvrage qui se donnait pour objectifs la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire du site, un habitat attractif, la mixité des habitants et une démarche de qualité environnementale, l'architecte a répondu en proposant un parti ambitieux. Au vu de la place des bâtiments dans la physionomie urbaine, de leurs potentialités d'usage et qualités techniques, il privilégie la valeur culturelle du site et élabore son projet en conservant une part importante des constructions de la manufacture de fabrication de dentelle. Le site de l'opération

couvre 1,5 hectare situé à la transition du secteur historique sauvegardé et des extensions pavillonnaires proches. Le projet a évidé la nappe homogène (à RDC) de l'ancienne usine et réhabilité certaines trames en les espaçant par des cours lumineuses. 71 logements sont aménagés et 7 logements neufs en reprennent le vocabulaire architectural. Le programme comporte des logements locatifs et des logements en accession sociale à la propriété. La situation, à proximité du centre ville et des commerces, optimise les circulations douces. La création d'un parcours muséographique

inscrit dans le site l'ancien usage des bâtiments. Les performances énergétiques sont volontaires : THPE pour les logements aménagés dans les bâtiments existants et BBC pour les bâtiments neufs. La réalisation bénéficie en outre de la certification « Habitat et Environnement » et a respecté l'enveloppe budgétaire annoncée. Fort de ce partenariat réussi, le couple maître d'ouvrage / maître d'œuvre fait candidature commune pour de nouvelles opérations pilotes.



“

Cette réalisation exemplaire, au cœur du Puy-en-Velay, concilie intimité et convivialité, densité et mixité.

”

Bruno Mahinc, Directeur de l'OPAC 43



MAÎTRE D'ŒUVRE :
Axis Architecture, L. Thomassin

MAÎTRE D'OUVRAGE :
OPAC 43

p r i x
régional

Le Puy-
en-Velay
43

requalification de la friche Fontanille

H A U T E - L O I R E



“ “

Le site de Fontanille, tout en changeant d'usage, perpétue son ancrage dans l'histoire de la ville. ”

Laurent Thomassin, architecte

MAÎTRES D'ŒUVRE :
FR Architectes / Mouraire & Ressouche
Architectes Urbanistes / Dubreuil Paysagiste

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Ophis

prix
départemental

Clermont-
Ferrand
63

PUY-DE-DÔME

résidence Côtes de Chanturgue

« Cette opération s'inscrit dans un projet global d'urbanisation des côteaux. Elle est volontairement orientée dans une perspective de développement durable. »

Jérôme Clément, chargé de projet à l'Ophis



« Les architectes ont voulu travailler sur la dimension bioclimatique pour les espaces intérieurs et sur une volumétrie végétale et bois à l'extérieur. »

Anne Foury, Christian Roul architectes
Bruno Ressouche, Michel Mouraire, architectes

Cette opération se situe sur le flanc sud du puy de Chanturgue qui domine la ville. L'équipe a réalisé le plan de masse global et le cahier des charges de lotissement. Implantée sur d'anciens terrains viticoles et vergers en terrasse, la résidence se veut une « cité jardin » contemporaine. Elle intègre dès la conception la préservation des vestiges de l'histoire agricole et des végétaux de l'ensemble du site. Elle organise les bâtiments en strates parallèles, orientées sud, entre lesquelles s'intercalent des vergers recomposés. Un passage piéton relie

dans la pente les différents bâtiments et distribue les dessertes des jardins privatifs. Des treilles, plantées, animent les pignons et les balcons sud. La plupart des logements disposent de jardins ou de balcons. La voirie, contrainte par les fortes pentes, reste discrète, maillée avec le réseau de la cité ouvrière voisine, tandis que les circulations piétonnes sont valorisées. La résidence comprend 53 logements (10 maisons accolées, 43 logements intermédiaires).

mention

Châtel-de-Neuvre
03



CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS LOCATIFS À CHÂTEL-DE-NEUVRE

A L L I E R

MAÎTRE D'ŒUVRE :
Imholz Architectes et Associés

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Allier Habitat

12 logements locatifs renforcent la structure du bourg de Châtel-de-Neuvre, village rue étiré le long de la RN9. Les qualités du projet résident dans sa capacité à s'inspirer de ce type d'implantation, de s'insérer dans la trame existante et d'utiliser la topographie du terrain.

8 pavillons, ré-interprétant le thème de la maison bourbonnaise, s'inscrivent de part et d'autre de la voie. Le rythme régulier de ces volumes jumelés marque la traverse de Châtel. 4 autres logements sont implantés en contrebas, adossés sur le flanc ouest.



1



2

1- 9 logements locatifs (Moulins - 03)

Maître d'œuvre : F. Chalmin, architecte
Maître d'ouvrage : Allier Habitat

Ce projet consiste en la création d'une Maison Relais pour le compte de l'association UNAFAM. Cette pension de famille répond aux besoins les plus urgents des malades psychiques en créant un accompagnement adapté. Cette réhabilitation lourde comprend l'aménagement d'une maison de quatre niveaux et de deux extensions à chacune de ces extrémités.

2- 12 pavillons (Cosne-d'Allier - 03)

Maître d'œuvre : Imholz Architectes et Associés
Maître d'ouvrage : Allier Habitat

Ce projet consiste en la construction de logements collectifs. Cet ensemble s'inscrit dans une étude globale d'aménagement de la place du marché. Structurés en trois blocs, les logements sont reliés par une coursive extérieure, qui délimite un espace central largement paysagé.



3- Logements collectifs (Moulins - 03)

Maître d'œuvre : Les Indiens Blancs,
architecte

Maître d'ouvrage : Moulins Habitat

Ce projet s'inscrit dans une zone de transition entre les berges de l'Allier et le centre-ville à caractère historique. Le programme comprend la réalisation d'un habitat collectif social de 16 logements, suivant une démarche environnementale visant à créer un bâtiment basse consommation.

4- Résidence L. Charatoire (Clermont-Ferrand - 63)

Maître d'œuvre : S. Soulas, architecte

Maître d'ouvrage : Ophis

Situé à la jonction de deux voies, ce projet présente un traitement d'angle spécifique qui va jusqu'à la définition d'une charte architecturale pour le traitement en pied de bâtiment de la surface commerciale. La composition de cette résidence de 15 logements permet d'offrir un cœur végétal protégé.

5- Résidence du Vignay (Clermont-Ferrand - 63)

Maîtres d'œuvre : C. Franck et Associés / A. Bosloup, architecte

Maître d'ouvrage : Ophis

La complexité comme la diversité des typologies s'appuient sur les fortes caractéristiques du site, 5 entités spatiales autonomes s'articulent autour d'une cour, véritable aire d'agrément.

6- Résidence Edit de Troyes (Clermont-Ferrand - 63)

Maître d'œuvre : Bruhat & Bouchaudy
architectes

Maître d'ouvrage : Ophis

La problématique de ce projet consistait à construire un bâtiment qui puisse assumer l'échelle monumentale de l'avenue et de s'insérer dans un tissu morcelé. La décomposition volumétrique des bâtiments correspond aux différents éléments du programme : commerces, locaux tertiaires, logements intermédiaires et collectifs.

7- Résidence J. Moulin (Cébazat - 63)

Maître d'œuvre : Agence Sycomore,
P. Fontvielle, architecte

Maître d'ouvrage : Ophis

Ce projet se situe sur un axe structurant. La volumétrie de l'ensemble obéit à la volonté d'établir les transitions avec le bâti existant. La façade urbaine est travaillée en creux avec une galerie couverte.



5



6





8- Résidence Les Amandiers (Clermont-Ferrand - 63)

Maîtres d'œuvre : Le Compas dans l'œil, V. Brugerolles, A. Montrieul, architectes
Maître d'ouvrage : Logidôme

Conscient que ce programme concerne tout un quartier, le projet consiste à requalifier et réorganiser le site dans son contexte urbain par une densification mesurée. Une diversité des typologies, les orientations, la mémoire des lieux (cités Michelin) viennent enrichir ce projet.

9- Résidence Le Garden (Clermont-Ferrand - 63)

Maître d'œuvre : Mouraire & Ressouche architectes urbanistes
Maître d'ouvrage : Logidôme

C'est une opération de 20 logements intermédiaires à l'emplacement d'une ancienne « barre » HLM démolie. Ce projet est constitué de deux volumes bâtis de faible hauteur. Ces bâtiments organisent la clôture d'un jardin intérieur et secret.

10- Résidence rue de Bouys (Clermont-Ferrand - 63)

Maître d'œuvre : FR architectes, A. Faury et C. Roul
Maître d'ouvrage : Ophis

En continuité d'un tissu pavillonnaire existant, ce projet de 7 logements en bande se veut par son échelle modeste et son rythme comme un projet d'accompagnement et de transition.

11- Résidence P. Kergomard (Clermont-Ferrand - 63)

Maître d'œuvre : Bruhat & Bauchaudy architectes / Cap Paysage
Maître d'ouvrage : Ophis

Ce projet s'intègre dans une étude globale d'aménagement de la parcelle de l'ancien IUFM. Le programme comprend un bâtiment collectif sur l'avenue Bergougnan et un bâtiment semi-collectif.

12- Résidence Doisneau (Clermont-Ferrand - 63)

Maîtres d'œuvre : CRR et associés, architectes / B. Wolgensinger, paysagiste
Maître d'ouvrage : Logidôme

Ce programme comprend deux bâtiments composés de 25 logements collectifs et de 11 logements intermédiaires qui tirent parti au mieux de la topographie.



10



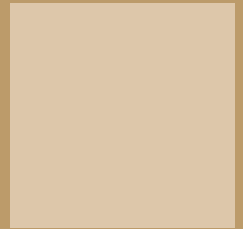
11
12





maison

maison
individuelle



PRIX RÉGIONAL

Construction d'une maison individuelle
Aydat (63)

PRIX DÉPARTEMENTAL

Construction d'une maison individuelle
Aurillac (15)

MENTION

Réhabilitation d'une grange en habitation
Escurolles (03)

Une vue rêvée sur le lac, une orientation idéale avec une pente orientée sud-est. L'exigence du maître d'œuvre : « un espace de vie de plain-pied qui devra flotter sur l'eau ». La volonté de l'architecte : « faire de l'architecture et du paysage, proposer une échelle juste ». Le terrain, en forte pente, appartient au site classé, protégé par un « rude » PLU, imposant des toitures en tuiles plates avec des pentes à 60%. Quelle réponse morphologique apporter, dans pareil contexte ? Elle sera issue du PLU, qui s'est paradoxalement avéré sur mesure pour la maison : « les terrasses sont interdites...

sauf en liaison avec le terrain naturel, et végétalisées... ». La maison prolonge la pente : la toiture est végétalisée, conforme au cadre réglementaire et contribue à un excellent confort thermique en période estivale. L'organisation des espaces intérieurs découle des contraintes liées à la topographie : la superstructure semi-enterrée en béton ancre le bâtiment et abrite les espaces de nuit et de services. La structure en acier qu'elle porte accueille le lieu de vie ouvert sur le lac. La structure en acier s'est rapidement imposée par sa finesse et ses performances mécaniques et parasismiques pour porter ce

vaste séjour conçu comme « un espace à vivre flottant ». Le soleil pénètre par trois côtés du volume, que prolongent la terrasse et deux galeries latérales, dans une totale ouverture au paysage. Cet exercice de style revisite les concepts toujours d'actualité de l'architecture moderne expérimentés au cours des années 50, portés par Jean Prouvé et d'autres architectes trop peu connus ; il est précisé que les performances thermiques sont adaptées au climat local avec un objectif de basse consommation et un confort thermique estival : la maison tient tous ses engagements au bout d'une saison de chauffe.

“

Cette maison, suspendue entre le ciel et l'eau, offre grâce à son séjour, une contemplation particulière sur le rythme des saisons .”

Gérard Trapeau





MAÎTRE D'ŒUVRE :
Sycomore, J.-P. Reuillard, architecte

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Privé - G. Trapeau



p r i x
régional

Aydat
63

construction d'une maison individuelle

P U Y - D E - D Ô M E



D'une profonde sensualité, la maison sur le lac exprime le lien très fort qui unit le bâti à son paysage environnant.



Jean-Pierre Reuillard, architecte

MAÎTRE D'ŒUVRE :
S. Teyssou, architecte

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Privé

prix
départemental

Aurillac
15

C A N T A L

construction d'une maison individuelle

“ Cette maison contemporaine et fonctionnelle offre une vraie qualité de vie à l'intérieur et assure une profonde respiration sur l'environnement extérieur. ”

Marie-Hélène Bernard, propriétaire



“ Construit dans un site exceptionnel, l'ensemble du projet a été guidé par la volonté de s'ouvrir sur le grand paysage proche et lointain. ”

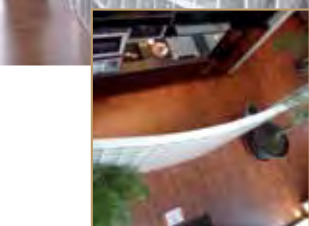
Simon Teyssou, architecte

Le terrain bénéficie de qualités rares à proximité du centre : une pente sud, un large panorama ouvert sur la ville. L'architecte implante la maison au nord, en partie haute, libérant ainsi un maximum de terrain, bien exposé. L'adaptation à la pente et aux contraintes du site est exemplaire. Le toit monopente en zinc reprend le profil du terrain existant. Ses larges débords protègent les ouvertures sud et ouest, ainsi qu'une partie des terrasses

extérieures qui prolongent élégamment les lieux de vie de l'habitation. Ces terrasses s'adaptent également à la pente par le jeu subtil de plans successifs. Les murs de soutènement sont parés de pierres basaltiques et forment un socle solide qui participe à l'accroche de la maison sur le terrain.

mention

Escurolles
03



RÉHABILITATION D'UNE GRANGE EN HABITATION À ESCUROLLES

A L L I E R

MAÎTRE D'ŒUVRE :
ACA, architectes et associés

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Privé

L'habitation est recomposée dans la partie de la grange la mieux préservée. L'architecte conserve l'aspect rural du bâtiment, tout en proposant un aménagement intérieur contemporain, ouvert et lumineux. Le reste du bâtiment est traité en jardin clos par les murs

d'origine, dans l'attente d'une couverture ultérieure.

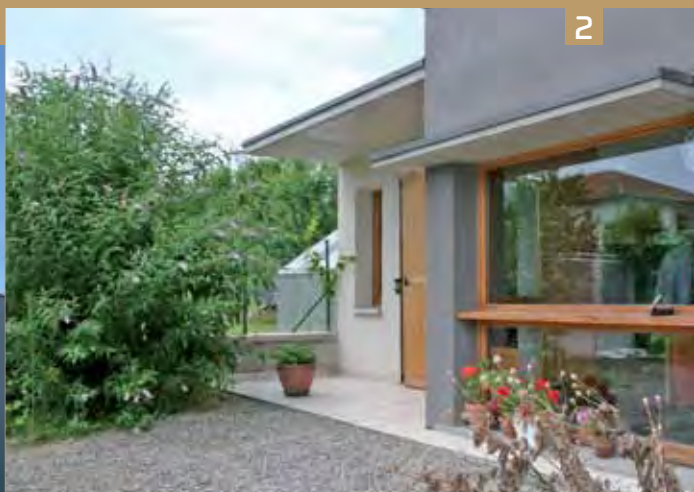


1

1- Construction d'une maison (Avermes - 03)

Maître d'œuvre : F. Chalmin, architecte
Maître d'ouvrage : Privé

La maison se présente sous la forme de trois rectangles emboîtés, organisés le long du chemin. La piscine et le mur de soutènement contiennent la forte dénivellation sur la façade ouest.



2

2- Extension d'une maison (Mozac - 63)

Maître d'œuvre : F. Ribeiro, architecte
Maître d'ouvrage : Privé

Triple défi pour cette petite extension : agrandir un pavillon des années 60, adapter le logement aux nouveaux besoins des propriétaires (retraités et sans enfants), concevoir un volume économe en énergie. La boîte réalisée en béton cellulaire est accessible directement depuis le jardin.



3- Extension de maison (Dienne - 15)

Maître d'œuvre : V. Trinh, architecte
Maître d'ouvrage : Privé

La reconstruction de la partie en ruine de cette petite ferme du XVIII^e siècle constitue le cœur du projet. Une boîte en ossature-charpente bois, couverte en zinc, émerge des derniers vestiges et propose des espaces lumineux, contrastant avec la partie ancienne de la maison.

4- Extension d'une maison (Laroquebrou - 15)

Maître d'œuvre : S. Teyssou, architecte
Maître d'ouvrage : Privé

Au cœur du bourg médiéval de Laroquebrou, l'enjeu était d'agrandir une habitation, longée par un sentier touristique très fréquenté. La difficile accessibilité du site oriente le choix de l'architecte vers une ossature bois, conçue en petites sections. Le bardage ajouré en mélèze enveloppe le toit et les parois et isole la terrasse des flux piétons.

5- Construction d'une maison (Le Rouget - 15)

Maître d'œuvre : S. Teyssou, architecte
Maître d'ouvrage : Privé

Située en limite de parcelles boisées, la maison s'adapte à la forte déclivité du terrain : un jeu de différences de niveaux permet à tous les étages de l'habitation une sortie de plain-pied dans le jardin. Une large terrasse, posée sur le garage, prolonge le séjour.

6- Construction d'une maison (Thiers - 63)

Maître d'œuvre : Texus architectes
Maître d'ouvrage : Privé

La technique ossature bois est privilégiée sur ce site difficilement accessible. La maison est implantée sur la limite nord du terrain, libérant ainsi la partie sud. Les architectes ont privilégié des volumétries familières, locales, traitées de manière contemporaine.

7- Construction d'une maison (Crandelles - 15)

Maître d'œuvre : S. Teyssou, architecte
Maître d'ouvrage : Privé

Les volumes s'adaptent parfaitement à la pente par un assemblage de plates-formes successives, ouvertes au sud sur le paysage. La maison est conçue comme un belvédère et multiplie les points de vue, cadrés par les larges débords de toit qui prolongent les espaces intérieurs.

8- Construction d'une maison (Issoire - 63)

Maître d'œuvre : B. Courant, architecte
Maître d'ouvrage : Privé

L'habitation se glisse sur un parcellaire étroit dans un quartier pavillonnaire. Les deux volumes sont clairement dissociés : ossature - bardage bois et toiture terrasse pour le garage, volume et maçonnerie traditionnelles pour l'essentiel de l'habitation ouverte sur le sud et le jardin.

9- Construction d'une maison (Chamalières - 63)

Maître d'œuvre : Atelier 4, architectes
Maître d'ouvrage : Privé

Le projet est implanté sur une très forte pente, fractionné en plusieurs niveaux superposés afin d'en limiter l'impact. Les accès sont situés en partie haute, où le garage assure la liaison avec l'espace public. Les pièces de vie se développent sur deux niveaux en contre-bas.



5



6



7



8

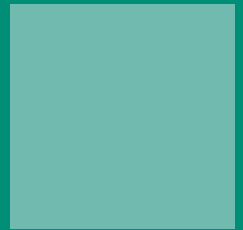


9



programmation programmation urbaine

Après délibération, le jury n'a pas souhaité décerner de prix dans cette catégorie mais présente néanmoins quatre opérations qui ont retenu son attention.



Création d'un éco-quartier au Bex
Ytrac (15)

Site de l'IUFM d'Auvergne,
éléments pour une expertise patrimoniale du site
Clermont-Ferrand (63)

ZAC République
Clermont-Ferrand (63)

Parc d'activités entre Dore et Allier
Lezoux (63)



MAÎTRE D'ŒUVRE :
S. Teyssou, architecte

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Commune d'Ytrac / Office public de l'habitat du Cantal

CRÉATION D'UN ÉCO-QUARTIER AU BEX (YTRAC - 15)

C A N T A L

L'analyse souligne la particularité des trois polarités communales : les bourgs d'Ytrac, d'Espinat et du Bex et l'impact de l'urbanisation actuelle sur le milieu naturel. L'hypothèse d'un éco-quartier est envisagée au centre du Bex et l'étude de programmation étudie l'urbanisation d'une propriété communale et d'un ensemble de terrains privés. L'étude développe une

stratégie susceptible de contrer l'étalement urbain constaté. Elle illustre sur plusieurs thématiques (le noyau ancien, les liaisons, la place de la voiture, les cheminements piétons...) les différentes hypothèses et leurs incidences sur la qualité de l'aménagement en cours de réflexion.



MAÎTRE D'ŒUVRE :
A. David, architecte urbaniste

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Ophis

SITE DE L'IUFM D'AUVERGNE, ÉLÉMENTS POUR UNE EXPERTISE PATRIMONIALE DU SITE (CLERMONT-FERRAND - 63)

P U Y - D E - D Ô M E

Le dossier détaille l'historique de l'urbanisation du site, à la fin du XIX^e siècle, et son évolution actuelle. Un travail d'analyse sur le parcellaire et le tissu urbain, également décliné à l'échelle de chaque bâtiment, propose un principe de classification et de

hiérarchie des enjeux de conservation. La synthèse de ces analyses alimente l'élaboration d'hypothèses de réorganisation du site : bâti à conserver, accès, possibilité de densification, gabarit à envisager, ouvertures et liaisons à conserver...



MAÎTRES D'ŒUVRE :
CRR et associés et P. Moinard, architectes / B. Wolgensinger, paysagiste

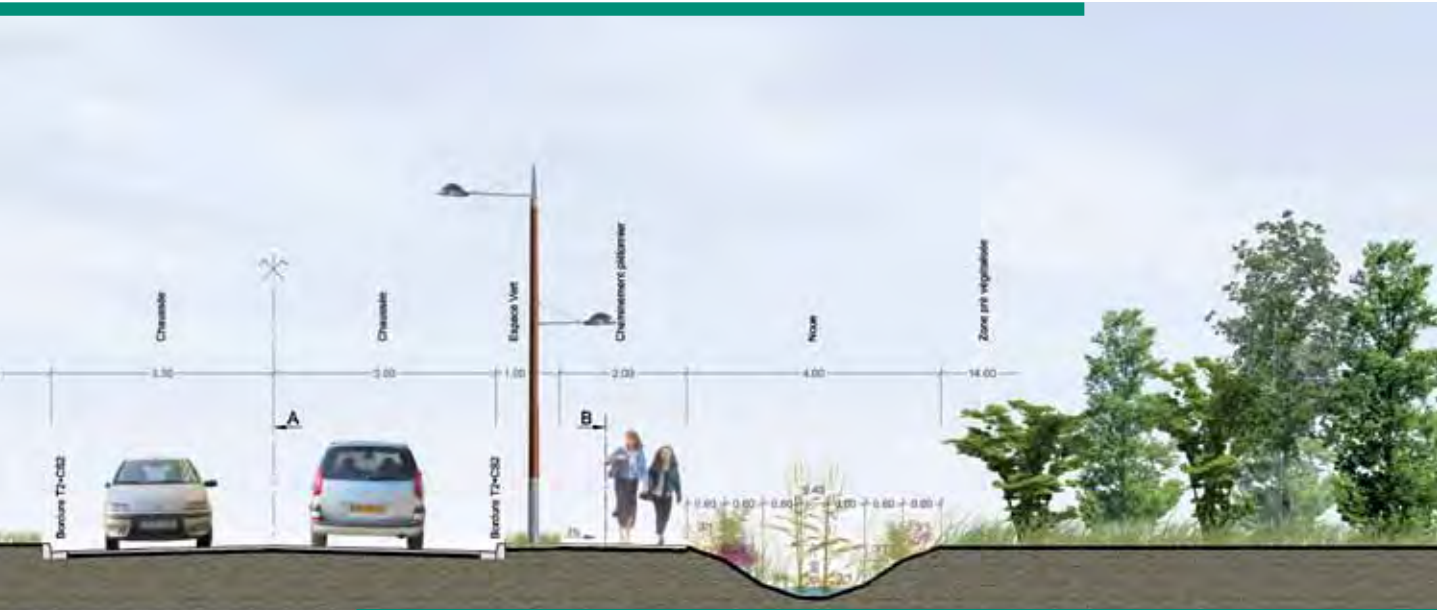
MAÎTRE D'OUVRAGE :
Ophis

**ZAC RÉPUBLIQUE
(CLERMONT-FERRAND - 63)**

PUY-DE-DÔME

La ZAC République marque une étape importante de la restructuration de l'avenue de la République puisqu'il s'agit de la création d'un véritable quartier associant habitat, commerces et locaux tertiaires. L'objectif était également d'éviter les aires de stationnement en surface, en s'engageant dans une démarche HQE. Une promenade paysagère structure

l'ensemble de l'îlot entre les rues de la République et du Clos du Four. Elle organise un ensemble d'espaces publics aux thématiques diverses, associés au fonctionnement et aux accès des divers bâtiments. Le choix d'essences locales tente une réconciliation entre la cité et la nature.



MAÎTRES D'ŒUVRE :
EGIS France / Atelier Villes et Paysages / ID Conseils

MAÎTRE D'OUVRAGE :
C.C. entre Dore et Allier

**PARC D'ACTIVITÉS ENTRE DORE
ET ALLIER (LEZOUX - 63)**

PUY-DE-DÔME

Situé sur les communes de Lezoux et Orléat, la création du parc d'activités s'est appuyée sur une démarche de management environnemental, de sa conception à la commercialisation des terrains. Les objectifs de la Charte PALME (Programme d'Actions Labellisées pour

la Maîtrise de l'Environnement) se matérialisent sur le site par : une démarche environnementale intégrée, un mode de gestion des eaux pluviales innovant, des aménagements paysagers qualitatifs et un accompagnement personnalisé des entreprises lors de leur installation.

réhabilitation

réhabilitation patrimoine

Après délibération, le jury a souhaité rassembler dans une rubrique spécifique plusieurs opérations traitant de réhabilitation et de patrimoine.





1

2

1- Restauration de la Maison

Louis Mantin (Moulins - 03)

Maîtres d'œuvre : Bourdet et Voinchet, architectes

Maître d'ouvrage : Conseil général de l'Allier

Construite à la fin du XIX^e siècle, la Maison Mantin est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1986. De style éclectique, la Maison Mantin s'intègre au vaste projet culturel du site du château des Ducs de Bourbon. Il s'agit de restituer l'âme de cette demeure historique et de son mobilier.

2- Alta terra, transformation d'un ancien hôtel en chambres et table d'hôtes (Lavignerie - 15)

Maître d'œuvre : H. Plank, architecte

Maître d'ouvrage : Privé

L'ancien hôtel est modernisé en conservant son caractère existant. Le bois et les matériaux naturels sont privilégiés. A l'arrière, une petite extension couverte avec une toiture végétalisée accueille le sauna et le hammam.

3- Restauration des dépendances d'une ferme (Loubresse - 15)

Maître d'œuvre : ACA architectes et associés

Maître d'ouvrage : Privé

La restauration concerne trois petits édifices de cette ferme du XVII^e siècle, inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques : un kiosque, une porcherie et des latrines. L'intervention, discrète, perpétue la mise en œuvre de savoir-faire traditionnels garantissant l'authenticité du lieu et la cohérence de l'ensemble bâti.

4- Aménagement intérieur d'une maison (Ytrac - 15)

Maître d'œuvre : G. Stehelin, architecte

Maître d'ouvrage : Privé

La restructuration de cette ancienne maison composée de deux volumes passe par l'aménagement des greniers et la création d'un escalier intérieur desservant ces deux parties. L'intervention extérieure est limitée à minima, l'avancée de toit à l'est a été prolongée afin de protéger le balcon.

5- Restauration de l'église

(Saint-Jean-Saint-Gervais - 63)

Maître d'œuvre : C. Laporte, architecte

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Jean-Saint-Gervais

Six tranches de travaux ont déjà été engagées, mais l'événement phare de ce chantier a été le remplacement du clocher quadrangulaire en béton par un clocher-mur bâti en pierres de taille. Ce clocher construit en 1935/1936 remettait en cause l'esthétique du bâtiment, mais aussi sa pérennité en raison de son poids et de sa position directe sur la voûte.

6- Transformation du bâtiment « De la petite vitesse »

(Marsac-en-Livradois - 63)

Maître d'œuvre : G. Floret, architecte

Maître d'ouvrage : Commune de Marsac-en-Livradois

Les bâtiments de « La petite vitesse », font partie du patrimoine ferroviaire. Implantés le long des quais, ils servaient de stockage et de lieux de transfert des marchandises. Le bâtiment de Marsac conserve l'essentiel de son aspect extérieur. Il est transformé en local associatif, valorisant la fréquentation des abords de la voie ferrée, lieu de passage du train touristique Livradois-Forez.

7- Maison des Associations

(Saint-Eloy-les-Mines - 63)

Maître d'œuvre : ACA architectes et associés

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Eloy-les-Mines

Les anciens bureaux de la Mine font partie d'un édifice emblématique du paysage urbain de Saint-Eloy-les-Mines. La réhabilitation du bâtiment s'inscrit dans un désir de mise en valeur du patrimoine : le lieu sera ouvert sur la ville et aux habitants. Les façades du bâtiment sont rénovées à l'identique. L'extension accueillant les locaux techniques est traitée en lames de bois ajourées. L'intérieur du bâtiment est transformé de façon contemporaine et un travail important est réalisé sur l'éclairage.

8- Rénovation du musée Mandet (Riom - 63)

Maîtres d'œuvre : Bruhat & Bouchaudy architectes / DHA Design,

A. Petitrenaud, scénographe

Maître d'ouvrage : Riom communauté

Le projet porte sur la mise en valeur des ailes est et ouest, de la cour, du porche et des deux étages inférieurs du corps central. La cour retrouve son aspect d'origine et le pôle d'accueil est recomposé à proximité de l'accès principal. La mise en valeur de la collection d'arts décoratifs contemporains est la raison d'être de l'opération et le projet muséographique concerne son organisation sur trois séquences : un espace d'introduction aux arts décoratifs, et deux espaces d'exposition temporaire et permanente.

9- Restauration de l'église (Pardines - 63)

Maître d'œuvre : ACA architectes et associés

Maître d'ouvrage : Commune de Pardines

Le projet intègre la restauration totale de l'édifice mais aussi de ses abords afin de mieux associer l'église avec les espaces publics du village : zone en herbe, béton désactivé, plantations...

10- Réhabilitation de l'usine du May (Thiers - 63)

Maître d'œuvre : Navecth architectes

Maître d'ouvrage : Ville de Thiers

L'intervention concerne un lieu emblématique de la ville, la vallée des Usines. L'usine du May, ancien site coutelier, est transformée en « Maison de l'aventure industrielle » et témoigne de l'histoire industrielle passée et actuelle de Thiers. L'aspect extérieur du bâtiment est préservé, à l'exception d'une extension située entre le bâtiment et la paroi de la vallée, regroupant les circulations et les sanitaires. À l'intérieur, les plateaux de chacun des étages présentent une thématique particulière de l'exposition.



3



4



5



6



7



8



9



10

Les CAUE d'Auvergne

L'Union Régionale des CAUE d'Auvergne est une association loi 1901 qui fédère les quatre CAUE de la région. L'URCAUE existe avec le soutien de la Région d'Auvergne. Elle a pour objet de coordonner l'action des quatre CAUE dans leurs relations auprès des instances régionales et de promouvoir et d'organiser des actions de sensibilisation ou de formation.

Issus de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement ont été mis en place dans 91 départements métropolitains et d'outre-mer, à l'initiative des Conseils généraux. Ils sont regroupés au sein de la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) et travaillent parfois en unions régionales.

Associations loi 1901, les CAUE d'Auvergne sont gérés par un conseil d'administration de manière indépendante. Dans leurs missions de formation, d'information et d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, ces organismes demeurent les interlocuteurs privilégiés des élus. Toutefois, les CAUE hors du champ concurrentiel et de la maîtrise d'œuvre, ne peuvent combler la demande d'ingénierie territoriale, aujourd'hui en très forte progression.

Acteurs culturels, les CAUE d'Auvergne confortent leur engagement auprès du milieu scolaire et universitaire, aident les jeunes à devenir les responsables de demain et favorisent un apprentissage de la citoyenneté.

Après 30 ans d'existence, les CAUE d'Auvergne demeurent les militants de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale et les promoteurs d'un développement raisonné. Ils sont des lieux neutres de conseil et d'échange. Leurs équipes travaillent à la cohérence des projets et des territoires, respectent les acteurs et la mémoire des lieux et proposent des réponses simples et contemporaines.

Un service tout public, un vrai métier de conseil !

Les quatre CAUE d'Auvergne ont pour mission de :

- **CONSEILLER** les particuliers sur le choix d'un terrain, sur tout projet de construction et de rénovation, en site urbain ou rural.
- **DÉVELOPPER** la connaissance de l'environnement bâti et des paysages.
- **INFORMER** sur les démarches, rôles et missions des différents services administratifs et des professionnels.
- **ACCOMPAGNER** les collectivités locales dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement,
- **ORIENTER** les porteurs de projets spécifiques pour la création ou la réhabilitation d'hébergements touristiques, de bâtiments agricoles, de commerces et du petit patrimoine.
- **ÉVEILLER** les jeunes à la notion d'espace, d'architecture et d'environnement.
- **PROMOUVOIR** une architecture contemporaine et un urbanisme à l'échelle de l'homme dans le respect du patrimoine.

Porté par l'Union Régionale des CAUE d'Auvergne, le palmarès « Valeurs d'exemples » 2011 a été réalisé en étroite collaboration avec plusieurs partenaires :

- L'Ordre des Architectes d'Auvergne
- La Maison de l'Architecture d'Auvergne
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne

Ont contribué au financement du palmarès « Valeurs d'exemples » 2011 :

- L'Union Régionale des CAUE
- Le CAUE du Puy-de-Dôme
- L'Ordre des Architectes d'Auvergne
- La Maison de l'Architecture d'Auvergne
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne
- Le Conseil général du Puy-de-Dôme

Édito	p.3
Palmarès « Valeurs d'exemples »	pp.4-7
Présentation du palmarès	p. 4
Présentation du Jury	p. 5
Palmarès 2011 « Valeurs d'exemples »	p. 6
Localisation	p. 7
• AMÉNAGEMENT URBAIN	pp.9-15
Prix régional : Aménagement de la nouvelle esplanade du Lac d'Allier (Vichy - 03)	pp. 10-11
Prix départemental : Aménagement en cœur de village (Leynhac - 15)	p. 12
Prix départemental : Mise en sécurité et valorisation des grottes (Veyre-Monton - 63)	p. 13
Mention : Aménagement des abords du square Vermeuzou (Aurillac - 15)	p. 14
Aménagement de la Place A. Briand et de la rue du Château (Souvigny - 03)	p. 14
Création d'un jardin public (Escurolles - 03)	p. 14
Aménagement de la place de l'église (Verneuil-en-Bourbonnais - 03)	pp. 14-15
Aménagement des abords de l'église et de la traverse (Droiturier - 03)	p. 15
Aménagement en cœur de village (Sainte-Marie -15)	p. 15
Aménagement de la place de la Collégiale et de la rue du Pavé (Auzon - 43)	p. 15
Aire de repos de Haute-Combraille, construction d'un bâtiment de sanitaires (Condat-en-Combraille - 63)	p. 15
Aménagement d'une base nautique et de loisirs (Aydat - 63)	p. 15
• CONSTRUCTION PUBLIQUE ET LIEU DE TRAVAIL	pp.17-31
Prix régional : Lycée du Bâtiment Pierre-Joël Bonté (Riom - 63)	pp. 18-19
Prix départemental : Extension de la Maison Aquarium (Jaligny-sur-Besbre - 03)	p. 20
Prix départemental : École de danse La Manufacture (Aurillac - 15)	p. 21
Mention : Espace d'accueil et d'information, col du Pas de Peyrol (Puy Mary - 15)	p. 22
Mention : Centre de vacances du domaine de La Planche (Viscomtat - 63)	p. 22
Centre de loisirs « Les Garets » (Vichy - 03)	p. 23
Conservatoire départemental de musique et d'art dramatique « André Messager » (Montluçon - 03)	p. 23
CTER - Centre Technique d'Exploitation de la Route (Vicq - 03)	p. 23
Extension de l'école maternelle (Lusigny - 03)	p. 23
Aménagement de la salle de spectacle « Le Geysier » (Bellerive-sur-Allier - 03)	p. 24
Création d'un foyer/caféteria au lycée Einstein (Montluçon - 03)	p. 24
Entreprise MDD (Avermes - 03)	pp. 24-25
Restructuration et extension de la cité scolaire B. de Vigenère (Saint-Pourçain-sur-Sioule - 03)	pp. 24-25
Biocoop « L'arbre à pain » (Aurillac - 15)	pp. 24-25
Construction d'un atelier de taille de pierre (Murat - 15)	pp. 24-25
Réaménagement des locaux de la CAF et de la CPAM Cantal (Aurillac - 15)	pp. 24-25
Centre aqualudique (Saint-Flour - 15)	p. 26
Réhabilitation du collège J. de la Treilhe (Aurillac - 15)	p. 26
Restaurant du Couffour (Chaudes-Aigues - 15)	pp. 26-27
Aménagement d'un multiple rural (Teissières-lès-Bouliès - 15)	pp. 26-27
Extension des locaux de la Mutualité Française (Aurillac - 15)	pp. 26-27
Centre d'intervention et de secours, École départementale d'incendie et de secours (Le Lioran - 15)	pp. 26-27
Aménagement et extension des locaux du Service Départemental de l'Architecture du Cantal (Aurillac - 15) ...	p. 28
Extension du centre hospitalier (Brioude - 43)	p. 28
Auverdrive (Issoire - 63)	pp. 28-29
Collège Baudelaire (Clermont-Ferrand - 63)	pp. 28-29
Collège A. Garcin-Mayade (Pontgibaud - 63)	pp. 28-29
Réaménagement et extension de l'école primaire (Charbonnier-les-Mines - 63)	pp. 28-29
École maternelle « Le petit prince » (Lempdes - 63)	p. 30
Foyer d'accueil médicalisé (Saint-Germain-Lembron - 63)	p. 30
Gymnase A. Césaire (Riom - 63)	pp. 30-31
Maison de retraite Saint-Joseph (Saint-Julien-Puy-Lavèze - 63)	pp. 30-31
Pépinière d'entreprises (Saint-Julien-Puy-Lavèze - 63)	pp. 30-31
Village vacances « Les Hautes du Brugeron » (Le Brugeron - 63)	pp. 30-31

• **HABITAT GROUPÉ OU COLLECTIF** pp.33-41

Prix régional : Requalification de la friche Fontanille (Le Puy-en-Velay - 43) pp. 34-35

Prix départemental : Résidence Côtes de Chanturgue (Clermont-Ferrand - 63) p. 36

Mention : Construction de 12 logements locatifs (Châtel-de-Neuvre - 03) p. 37

9 logements locatifs (Moulins - 03) p. 37

12 pavillons (Cosne-d'Allier - 03) p. 37

Logements collectifs (Moulins - 03) p. 38

Résidence L. Chartoire (Clermont-Ferrand - 63) p. 38

Résidence du Vignay (Clermont-Ferrand - 63) pp. 38-39

Résidence Edit de Troyes (Clermont-Ferrand - 63) pp. 38-39

Résidence J. Moulin (Cébazat - 63) pp. 38-39

Résidence Les Amandiers (Clermont-Ferrand - 63) p. 40

Résidence Le Garden (Clermont-Ferrand - 63) p. 40

Résidence rue de Bouys (Clermont-Ferrand - 63) pp. 40-41

Résidence P. Kergomard (Clermont-Ferrand - 63) pp. 40-41

Résidence Doisneau (Clermont-Ferrand - 63) pp. 40-41

• **MAISON INDIVIDUELLE** pp.43-49

Prix régional : Construction d'une maison individuelle (Aydat - 63) pp. 44-45

Prix départemental : Construction d'une maison individuelle (Aurillac - 15) p. 46

Mention : Réhabilitation d'une grange en habitation (Escurolles - 03) p. 47

Construction d'une maison (Avermes - 03) p. 47

Extension d'une maison (Mozac - 63) p. 47

Extension de maison (Dienne - 15) p. 48

Extension d'une maison (Laroquebrou - 15) p. 48

Construction d'une maison (Le Rouget - 15) pp. 48-49

Construction d'une maison (Thiers - 63) pp. 48-49

Construction d'une maison (Crandelles - 15) pp. 48-49

Construction d'une maison (Issoire - 63) pp. 48-49

Construction d'une maison (Chamalières - 63) pp. 48-49

• **PROGRAMMATION URBAINE** pp.51-53

Création d'un éco-quartier au Bex (Ytrac - 15) p. 52

Site de l'UFM d'Auvergne, éléments pour une expertise patrimoniale du site (Clermont-Ferrand - 63) p. 52

ZAC République (Clermont-Ferrand - 63) p. 53

Parc d'activités entre Dore et Allier (Lezoux - 63) p. 53

• **RÉHABILITATION PATRIMOINE** pp.55-57

Restauration de la Maison Louis Mantin (Moulins - 03) p. 56

Alta terra, transformation d'un ancien hôtel en chambres et table d'hôtes (Lavignerie - 15) p. 56

Restauration des dépendances d'une ferme (Loubaresse - 15) pp. 56-57

Aménagement intérieur d'une maison (Ytrac - 15) pp. 56-57

Restauration de l'église (Saint-Jean-Saint-Gervais - 63) pp. 56-57

Transformation du bâtiment « De la petite vitesse » (Marsac-en-Livradois - 63) pp. 56-57

Maison des Associations (Saint-Eloy-les-Mines - 63) pp. 56-57

Rénovation du musée Mandet (Riom - 63) pp. 56-57

Restauration de l'église (Pardines - 63) pp. 56-57

Réhabilitation de l'usine du May (Thiers - 63) pp. 56-57

Présentation de l'URCAUE et des 4 CAUE d'Auvergne pp. 58-59

Index pp. 60-61

Remerciements p. 62

REMERCIEMENTS



L'Union Régionale des CAUE d'Auvergne, l'Ordre des Architectes d'Auvergne, la Maison de l'Architecture d'Auvergne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne remercient l'ensemble des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre qui ont participé au Palmarès « Valeurs d'exemples ». Ils expriment leur gratitude au comité de pilotage du palmarès, aux membres du jury et aux services de l'État, pour leur disponibilité et leur expertise.



L'ouvrage « Valeurs d'exemples » est édité par L'Union Régionale des CAUE d'Auvergne. Il est disponible dans les CAUE des quatre départements.

Coordination :

Pour le CAUE 63 : Michel Astier, Christophe Camus, Christine Descœur, Marie-France Marmy, Stéphane David,
Pour le CAUE 03 : Jocelyne Grenier,
Pour le CAUE 15 : Marie-Françoise Christiaens,
Pour le CAUE 43 : Daniel Crison,
Pour la DRAC Auvergne : Marilynne Doutre,
Pour l'Ordre des Architectes d'Auvergne : Karine Enjolras,
Pour la Maison de l'Architecture : Christian Caignol.

Photographies :

Les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage ont fourni les photographies.
© Hervé Abadie (lycée Pierre-Joël Bonté à Riom)
© Léonard Cohade (les grottes de Veyre-Monton)
© Joël Damase (musée Mandet à Riom, domaine de la Planche à Viscomtat)
© Emmanuel Lattes (esplanade du Lac d'Allier à Vichy)
© Christophe Camus (autres photographies)

Conception graphique :

Agence Qui Plus Est - Clermont-Ferrand

Impression :

Fusium Imprimerie - Lezoux
Ouvrage édité sur papier certifié FSC.

Tous droits réservés.
Dépôt légal, mai 2011.

« Valeurs d'exemples »,
à suivre...

Conception : www.puyplusesf.com / Imprimé sur papier certifié PEFC avec encres végétales - imp. Fusium / Crédit Photos : H. Abadie - C. Camus - L. Conade - E. Lattes

Valeurs d'exemples

A U V E R G N E

CAUE du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat
129 av. de la République
63100 Clermont-Ferrand
04 73 42 21 20
contact@caue63.com
www.caue63.com



Prix : 12€